

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès



**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DEVELOPPEMENT DURABLE
ET DU BASSIN DU CONGO**

**CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL (CDN) REVISEE DE
LA REPUBLIQUE DU CONGO**

COMMUNIQUE FINAL

**Atelier national de validation de la Contribution
Déterminée au niveau National (CDN) révisée de la
République du Congo**

Brazzaville, le 20 mai 2021

Il s'est tenu du 18 au 20 mai 2021 à Brazzaville, dans la salle de conférence de l'hôtel Saint François de Paule (ACERAC), l'atelier national de validation de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) révisée de la République du Congo.

L'atelier, qui s'est tenu en mode présentiel et en ligne, a regroupé une centaine de participants représentant les pouvoirs publics, le secteur privé, la société civile et les partenaires techniques et financiers. La liste des participants est jointe en annexe.

Il s'est déroulé en six (06) étapes à savoir :

- La cérémonie d'ouverture ;
- La mise en place du présidium des travaux ;
- La présentation des documents en plénière ;
- Les travaux en groupe ;
- La présentation des rapports des groupes en plénière ;
- La cérémonie de clôture.

1- De la cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture, placée sous la présidence de Madame **Arlette SOUDAN-NONAUT**, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, a été marquée par deux (02) allocutions : celle de Monsieur **MALEYE Diop**, Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, et celle de Madame la Ministre.

Dans son mot de circonstance, Monsieur **MALEYE Diop** a présenté ses vives félicitations à Madame la Ministre pour sa reconduction dans la nouvelle équipe gouvernementale et pour l'extension de son Département qui prend en compte le volet Bassin du Congo.

Il s'est réjoui de voir que le processus de révision de la CDN de la République du Congo, qui va à son terme, a connu une participation effective des parties prenantes nationales et des partenaires techniques et financiers. Il a indiqué que le PNUD a bien joué sa partition en accompagnant la République du Congo à travers l'initiative « **Promesse-Climatique** ».

Il a, en outre, réitéré l'engagement du PNUD à soutenir conformément à son mandat, la République du Congo dans sa volonté de conduire le vaste chantier du développement socio-économique durable, incarné à travers le **Plan National de Développement (PND) 2018-2022**.

Pour terminer son allocution, Monsieur **MALEYE Diop** a invité les participants à mettre à contribution toute leur expertise, afin de permettre à la République du Congo d'avoir une CDN robuste, adaptée aux circonstances nationales tout en contribuant à la réalisation des engagements nationaux et internationaux sur le climat, sans

compromettre le développement social et économique, tout en ne laissant personne de côté.

Prenant la parole pour son allocution d'ouverture, Mme Arlette **SOUDAN-NONAUT** a remercié le Représentant du PNUD pour les félicitations adressées en sa personne. Elle a vivement salué la présence à cette cérémonie d'ouverture, de leurs Excellences Madame la Représentante Résidente de la FAO au Congo, Madame la Représentante Résidente de l'UNICEF au Congo, Madame la Représentante de l'UNESCO au Congo, Monsieur l'Ambassadeur de l'Allemagne au Congo et le Chargé de la Coopération de la Délégation de l'Union Européenne au Congo.

Elle a remercié les délégués des parties prenantes nationales et des partenaires techniques et financiers pour leur présence en salle et en ligne à cet atelier, qui marque le lancement de l'étape finale du processus de consultation et de rédaction de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) révisée de la République du Congo.

Aussi a-t-elle souligné que la révision de la CDN de la République du Congo intervient dans un contexte bien précis, caractérisé par la signature de deux documents fondamentaux, qui démontrent le haut niveau d'engagement politique de la République du Congo, à savoir : l'Accord de Paris sur le Climat et la Lettre d'Intention portant sur l'établissement d'un partenariat de long terme visant la réalisation du Plan d'Investissement de la Stratégie Nationale REDD+ dans le cadre de l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI), qui confirment l'engagement de la République du Congo dans la soumission régulière de sa CDN.

Madame la Ministre a rassuré que la République du Congo, en dépit de la pandémie de la COVID-19, est encore dans les délais et sortira une CDN révisée de haute qualité ayant fait l'objet d'un débat participatif impliquant le Gouvernement, les acteurs non étatiques et nos partenaires techniques et financiers.

Par ailleurs, elle a félicité l'équipe des consultants et toutes les parties prenantes qui ont concouru à la structuration des documents de la CDN révisée.

Avant de clore son allocution, Madame la Ministre a rappelé aux participants, que la Convention Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), souligne dans son préambule que « *les mesures prises pour parer aux changements climatiques doivent être étroitement coordonnées avec le développement social et économique afin d'éviter toute incidence néfaste, compte tenu des besoins prioritaires légitimes des pays en développement, à savoir, une croissance économique durable et l'éradication de la pauvreté* ». De même que l'Accord de Paris sur le Climat souligne, dans son préambule, que « *les pays doivent lorsqu'ils prennent des mesures pour faire face aux changements climatiques, respecter, promouvoir et prendre en considération leurs obligations respectives concernant les droits de l'homme, le droit à la santé, les droits des peuples autochtones, des communautés locales, des migrants, des enfants, des personnes handicapées et des personnes en situation vulnérable, et le droit au développement, ainsi que l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'équité entre les générations* ».

Elle a aussi rappelé l'engagement pris par Son Excellence, Monsieur **Denis SASSOUNGUESSO**, Président de la République, Chef de l'Etat, à l'occasion de son discours d'investiture du 16 Avril 2021, de « *donner au Congo, dans les 5 prochaines années, la dimension mondiale qu'il mérite en matière de protection de l'environnement et de la biodiversité* ».

Après ces rappels, Mme la Ministre a invité l'ensemble des participants à une analyse approfondie des documents de la CDN révisée et a déclaré ouvert l'atelier national de validation de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) révisée de la République du Congo.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par une photo de famille.

2- De la mise en place du présidium des travaux

Un présidium de l'atelier a été mis en place pour la conduite des travaux et la notification des résultats.

Il est composé ainsi qu'il suit :

- **Président** : Monsieur **Léonard MOUBOUNDOU**, Attaché à la Présidence de la République ;
- **Vice-président** : Monsieur **Jean Frédéric Vidalie ANDEA**, Conseiller au Développement Durable du Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo ;
- **Rapporteur** : Madame **Sylvie MFOUTOU BANGA**, Déléguée de la Société Civile ;
- **Secrétariat** : Madame **Nina KIYINDOU YOMBO**, Monsieur **Georges Claver BOUNDZANGA**, Professeur **Suspense Averti IFO**, Monsieur **Théophile NTIAKOULOU LOULEBO**, Monsieur **Bavon Lezin BINTSAMOU**, Monsieur **Holland NZIENDOLO** et Monsieur **Firmin EMANA**.

3- De la présentation des documents en séance plénière

Les présentations ont porté sur la synthèse des informations contenues dans : (i) le document n°1 sur le Diagnostic de l'existant et la méthodologie de la CDN Révisée, (ii) le document n°2 sur les éléments de la stratégie en matière d'atténuation et d'adaptation et le Document n°3 sur le résumé.

Monsieur **Georges Claver BOUNDZANGA**, Coordonnateur de l'équipe de révision de la CDN a présenté sous format PowerPoint: (i) l'approche méthodologique de la réalisation de la CDN révisée, (ii) le diagnostic de la politique actuelle de la République du Congo en matière d'atténuation et d'adaptation, (iii) la cartographie des parties prenantes, (iv) les initiatives et projets en cours dans les secteurs qui ont un lien avec l'atténuation et l'adaptation, (v) l'analyse critique de la CDN initiale de 2015, (vi) les

circonstances nationales, (vii) le dispositif institutionnel et la capacité de mise en œuvre de la CDN, enfin (viii) les besoins en financement et en renforcement des capacités.

Le Professeur **Suspense Averti IFO**, Consultant en Atténuation, a présenté sous format PowerPoint : (i) le scénario de base des émissions des GES en République du Congo en 2025 et 2030, (ii) les hypothèses qui soutiennent l'augmentation des émissions de ce scénario de base, (iii) le scénario inconditionnel en utilisant les informations fournies par les Ministères sur les mesures d'atténuation, les activités d'atténuation, et les hypothèses, (iv) le scénario conditionnel des émissions sur la base des mesures d'atténuation en lien avec les politiques sectorielles envisagées par la République du Congo. Il a indiqué les secteurs et les gaz qui ont permis de rehausser l'ambition de la République du Congo.

Les différents scénarios ont été modélisés à l'aide de l'outil GACMO, adapté à cet exercice de prédiction des émissions et absorptions futures, suivant les scénarios inconditionnels et conditionnels et en fonction des cibles à atteindre en 2025 et 2030.

Le Professeur **Ayité-Lô N. AJAVON**, Consultant en Adaptation, a présenté sous format PowerPoint : (i) le résumé du scénario socio-économique et environnemental selon les hypothèses optimistes et pessimistes et (ii) le résumé des actions d'adaptation et de résilience prioritaires suivant le scénario inconditionnel et le scénario conditionnel. Il a souligné les domaines dans lesquels l'ambition de la République du Congo a été renforcée et a conclu sur quelques mesures d'adaptation en lien avec les ODD et les co-bénéfices atténuation.

A la suite de ces trois présentations, un débat a été organisé sur la base des questions, réponses et contributions.

4- Des travaux en groupe

Poursuivant les travaux, cinq (05) groupes de travail ont été mis en place suivant les thématiques ci-après :

- Groupe 1 : Diagnostic de l'existant et méthodologie d'élaboration de la CDN révisée ;
- Groupe 2 : Adaptation ;
- Groupe 3 : Atténuation ;
- Groupe 4 : Financement ;
- Groupe 5 : Genre et Dispositif institutionnel.

Chaque groupe a mis en place une organisation interne avec un président et un rapporteur.

La composition de chaque groupe est présentée dans les rapports des groupes annexés au présent communiqué final.

5- De La présentation des rapports des groupes en plénière

Les cinq (05) groupes, qui ont travaillé du 18 au 20 mai 2021, ont produit chacun un rapport détaillé des travaux, sur les contributions et les remarques de forme et de fond.

Les rapports des groupes ont été présentés le 20 mai 2021 en séance plénière.

Après des débats interactifs et fructueux, les cinq (05) rapports des groupes ont été adoptés avec amendements. Ces différents rapports sont présentés en annexe 2 du présent communiqué final.

Les contributions apportées en plénière ont permis aux participants d'adopter avec amendement : (i) le document n°1 sur le Diagnostic de l'existant et la méthodologie de la CDN Révisée, (ii) le document n°2 sur les éléments de stratégie en matière d'atténuation et d'adaptation et (iii) le document n°3 sur le résumé.

6- De la cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a été présidée par Madame **Arlette SOUDAN-NONAUT**, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo.

Elle a été marquée par la lecture du communiqué final et le mot de clôture de Madame la Ministre.

Fait à Brazzaville, le *20 mai 2021*

Les participants

Annexe 1 : Liste des participants

| N° | Noms et prenom | Structures |
|-----------|-------------------------------|------------------------------------|
| 1 | N'Gouan Anoh Emma | Représentant Résident ai |
| 2 | AGNIMBAT EMEKA Maixent Firmin | ONG/FGRH |
| 3 | AJAVON Ayité Lô S. | CDN |
| 4 | AKENZE Guy Firmin | MEDDBC |
| 5 | AMBOULOU Hervé Didas | MEH |
| 6 | AMPALI Jean parfait | Délégué de la FAO |
| 7 | ANDEA Vidalie Jean Frédérique | Conseiller DD au MEDDBC |
| 8 | ANDESSA Aristide | E ² C |
| 9 | ANDOKA Gaston | MEIPP |
| 10 | BAYAKISSA Veld | MEDDBC |
| 11 | BINTSAMOU Bavon Lezin | Consultant CDN |
| 12 | BOCK Lucien | MEDDBC |
| 13 | BOUAKA Célestin | Chambre de commerce |
| 14 | BOUNDZANGA Georges Claver | Consultant CDN |
| 15 | DENGUI Jean Claude | DDE Niari |
| 16 | ELENGA Hilaire | ANAC |
| 17 | EMANA Firmin | FECAPAM/ Secteur privé |
| 18 | EMVOULOU Blandine Judith | MAETGT |
| 19 | EOUANI Rita Aimée Liliane | DDE Pointe-Noire |
| 20 | ESSAMI Modeste | LCDE |
| 21 | GOYA Guy Ludovic | DDE Lékoumou |
| 22 | GUELELE KOUENE Arsene | ONG/RESI |
| 23 | IBIASSI MAHOUNGOU Geoffroy | TCN |
| 24 | IDIASSI Geoffroy | UMNG |
| 25 | IFO Suspens Averti | Consultant CDN |
| 26 | ISSANG Jean Felix Lumière | PNUD |
| 27 | ITSOUA MADZOU | TCN |
| 28 | ITSOUHOU Claude François | TCN |
| 29 | KABA Yves Joclair | DGIDF/ MPFIFD |
| 30 | KIYINDOU YOMBO Nina | ONG/ OCDH |
| 31 | KOUBONDIKILA Paul | MNMEASI |
| 32 | KOUMBEMBA Marcel | MAEP |
| 33 | KOYO Guilène | E ² C |
| 34 | LAKI LAKA Lambert | ONG |
| 35 | LOUMETO Joel | Ministère de l'Economie Forestière |
| 36 | LOUZOLO ZOUMBILA Rodrigue | CACO-REDD |
| 37 | MABIALA NGOMA Claude | FAO |
| 38 | MAYISSO Euloge Blandine | MEDDBC |
| 39 | MBETE Camille | DDE Cuvette |
| 40 | MBOU-ADZOU Clément | REPALEAC |
| 41 | MBOURRA Brice Aimé César | ONG |
| 42 | MFOUTOU BANGA Sylvie | ONG |
| 43 | MIAFOUNA Tite | MEF |

| | | |
|----|--------------------------------|--|
| 44 | MILANDOU Carine Saturnine | TCN |
| 45 | MINGA Alexis | MAEP |
| 46 | MINKALA NZONZI olav Rishy | DDE Kouilou |
| 47 | Mme BAKETIBA née MALELA Nadine | DDE Bouenza |
| 48 | MOUBOUMDOU Léonard | Présidence de la République |
| 49 | MOUKAMBOU Quentin | MEDDBC |
| 50 | MOUGANY Jules César | TCN |
| 51 | MOUNDZOUNGUELA Nazaire | ONG/OIT |
| 52 | MOUNZEO Christian | ONG/ RPDH |
| 53 | MOUSSELE DISSEKE | ONG |
| 54 | MOUSSELE DISSEKE Guy | DGM-CONGO |
| 55 | MPANDI Honoré | MHC |
| 56 | MPANDZOU Jean-Pierre | ANER/ MEHD |
| 57 | MPASSI Dieudonné | CEPRODER |
| 58 | NDOMBI DABONDI Medard | MMG |
| 59 | NGANONGO NDINGA APENDI Gaelle | Point Focal Climat /MEDDBC |
| 60 | NGONDZA Antony | Vision-Pro |
| 61 | NGUELEGUE Claude | DGPF |
| 62 | NKUINTCHUA Teddyl | WRI |
| 63 | NIATIS-NIATY G | MEDDBC |
| 64 | NTETELE Ravel | Vision-Pro |
| 65 | NTINGO Théodora | MAEP |
| 66 | NZIENDOLO Hollande G.L | PNUD |
| 67 | NZIENGUE GAMISSIMI | DDE Plateaux |
| 68 | NZILA Jean De Dieu | Délégué du Secrétariat Permanent du CAFI |
| 69 | NZOBADILA Gilbert | TCN |
| 70 | NZOUZI LOUZOLO Leticia Rita | DDE Pool |
| 71 | OKAMBA OSSEKE Félicien | DDE Brazzaville |
| 72 | OKERI Guy Blanchard | ONG |
| 73 | ONDOKA Gaston | Ministère de l'Industrie |
| 74 | ONGOLINGOMA Solange | Délégué du PAM |
| 75 | ONGOLY GOMA Solange | PAM |
| 76 | ONKA MOUANDE Vivien | UNFPA |
| 77 | OPARA girace Jospin | Vision-Pro |
| 78 | OUBILADJO Claude | TCN |
| 79 | PAMBOU TCHILOUEMBA Marcel | Présidence de la République |
| 80 | PREUSS Amarys | CAFI |
| 81 | Sadia DEMARQUEZ | Délégué de l'AFD |
| 82 | SOMBOKO Suzanne | Ministère de Ministère en charge du Plan |
| 83 | WATHA NDOUDY Noel | MRSIT |
| 84 | YOULOU KOUYA Edna | E ² C |

Annexe 2 : Rapport des groupes de travail

